



Romainville, le 26 septembre 2023,

Ordre du jour du Conseil de Territoire du 26 septembre 2023

Renforcer la coopération entre Est Ensemble et ses villes dans le cadre du Plan 20 000 arbres, l'approbation d'une convention avec la Ville des Lilas pour lancer les premiers travaux du Grand Chemin, et la convention d'objectifs entre Est Ensemble et Est Ensemble Habitat pour la période 2023-2025, figurent parmi les 52 délibérations à l'ordre du jour de ce Conseil.

Des conventions de coopération avec les villes du Territoire pour le Plan 20 000 arbres

Est Ensemble a lancé en décembre 2022 le [Plan 20 000 arbres](#) pour répondre aux urgences climatiques, contribuer à l'amélioration de la biodiversité et atténuer les effets délétères des changements en cours sur son Territoire.

Afin de répondre au mieux à ces enjeux, Est Ensemble, et les 9 communes du Territoire souhaitent renforcer leur coopération à l'aube de la deuxième campagne de plantation qui débutera dès la baisse des températures.

Ce travail partenarial (cadré par une convention qui sera soumise aux Élu.e.s) reposera sur les principes suivants :

- renforcement de l'expertise réciproque en matière de nature en ville ;
- mise à disposition du patrimoine foncier pour permettre l'efficacité du projet de plantation ;
- mutualisation des moyens et accentuation des synergies pour réaliser des économies d'échelle.

Une convention avec la Ville des Lilas pour lancer les travaux du Grand Chemin

Né de la volonté de valoriser le grand paysage et de mailler les espaces verts du Plateau de Romainville, [Le Grand Chemin](#), est un des chantiers prioritaires de renaturation porté par Est Ensemble.

Dans la perspective des premiers travaux qui seront lancés avant la fin de l'année 2023 aux Lilas, les Élu.e.s du Conseil de Territoire seront invité.e.s à délibérer sur l'approbation d'une *convention de superpositions d'affectations*.

Elle autorisera ainsi Est Ensemble à réaliser les aménagements et les travaux prévus dans le projet de Grand Chemin sur le domaine public Lilasien.

Une convention d'objectifs entre Est Ensemble Habitat et Est Ensemble pour la période 2023-2025

Est Ensemble Habitat a été créé au 1er janvier 2023 par le regroupement des offices publics de l'habitat (OPH) de Bagnolet, Bobigny, Bondy et Montreuil. Engagé dans une politique ambitieuse de réhabilitation et de construction, comprenant plus de 850 M€ d'investissement sur 10 ans, Est Ensemble Habitat poursuit un objectif de création de 150 logements sociaux neufs par an, et de 150 logements en accession sociale par an.

Afin de soutenir l'OPH territorial dans la réalisation des ambitions de la [Convention citoyenne locale pour le climat](#) visant la rénovation thermique des logements, et la production de logements abordables pour les habitants du Territoire, le Conseil de Territoire d'Est Ensemble sera invité à **approuver une convention entre Est Ensemble et Est Ensemble Habitat visant à soutenir l'OPH à hauteur de 600 000 € en 2023, et de 900 000 € en 2024 et en 2025.**

À propos d'Est Ensemble

Créée en 2010, la communauté d'agglomération Est Ensemble est le fruit de l'ambition commune des élus de neuf villes de Seine-Saint-Denis (Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville). Au 1er janvier 2016, elle est devenue l'Établissement public territorial (EPT) Est Ensemble. Avec 435 582 habitants, cet EPT est un acteur-clé de la Métropole du Grand Paris. À l'échelle des 9 villes qui le composent, Est Ensemble et ses 1300 agents mettent en œuvre des politiques publiques émancipatrices, au service de la justice climatique et sociale pour toutes et tous.

Contact presse

Est Ensemble : Sonia Salhi
sonia.salhi@est-ensemble.fr - 06 14 62 47 30